Paroisse Saint-Jean XXIII
35 rue de Brest 35000 RENNES

Rennes le 7 février 2021

Chères Paroissiennes, chers Paroissiens,

2020 aura été caractérisée par la grave crise sanitaire de la COVID-19. Les comptes de la paroisse que nous vous présentons dans cette feuille sont évidemment frontalement impactés par les conséquences des confinements et restrictions de tenue des offices et rassemblements opérés tout au long de l'année. Les Paroisses, comme bon nombre d'entreprises, commerces ou associations... se trouvent confrontées inéluctablement au problème des ressources financières.

Pour nous il s'agit principalement des quêtes du samedi et du dimanche, des offrandes à l'occasion des baptêmes, mariages et funérailles ; de même, les premières communions et la confirmation n'ont pu se dérouler ; le carême, Pâques, l'Ascension ont été célébrés à huis clos.

Vous vous doutez bien qu'il nous faut payer chaque mois les charges de fonctionnement des deux églises - eau, gaz, électricité, fioul pour le chauffage si nécessaire pendant les mois d'hiver et contrats d'entretien, mais aussi frais de personnel pour l'entretien du presbytère, la charge de tenue de la maison et des repas ainsi que la coordination de la catéchèse. Quand bien même ces frais ont fait l'objet d'une analyse à l'euro, l'euro pour les diminuer tout au long de l'année y-compris les charges de personnel, les prêtres acceptant de prendre à leur charge eux-mêmes certaines tâches et activités en plus de leur ministère en paroisse (l'employée du presbytère n'y travaille maintenant que 17 heures/semaine au lieu de 35 heures), l'atterrissage des comptes de fin d'année fait apparaître un déficit.

Nous vous présentons ci-dessous un tableau des charges et produits pour l'année 2020.

Paroisse St Jean XXIII

RESULTAT D'EXPLOITATION 2020			
CHARGES	**Montant**	**PRODUITS**	**Montant**
Dépenses de fonctionnement intendance	11 011,51	Participation au fonctionnement de l'intendance	7 208,80
Chauffage, eau, gaz, électricité	11 913,19	Casuels/quêtes diverses dont quête chauffage	42 034,16
Dépenses de fonctionnement administratif	10 762,62	Recettes de fonctionnement	35 047,44
Dépenses liées à la pastorale	1 967,06		
Entretien des bâtiments et équipements	4 741,10		
Documentation, abonnements et divers	2 886,69		
Personnel paroissial (2 salariés)	36 989,18		
mise à disposition de la salariée du presbytère	*- 6 316,21*		
Impôts (fonciers) et assurances	18 125,11		
Charges diverses de gestion	3 490,83	**DEFICIT**	**11 280,68**
	95 571,08		**95 571,08**

N.B. Les chèques sont à libeller (Paroisse Saint-Jean XXIII) et à remettre à l'église ou aux permanences de l'accueil.

Ce tableau des comptes annuels ne concerne que le domaine des frais de fonctionnement de la paroisse hors frais propres relatifs aux prêtres relevant eux du Diocèse. En 2020 les recettes se sont effondrées de 23 180,00 euros ; dans le même temps au prix d'un effort de maîtrise de tous les jours des frais, les dépenses ont été réduites de 30 700,00 euros. De sorte que le déficit des comptes de la paroisse Jean XXIII qui s'établissait à -21 500,00 euros en 2018, près de -19 000,00 euros en 2019, ressort nettement en baisse à -11 300,00 euros en 2020. Malgré donc une très forte baisse des recettes en 2020, le déficit a pu être très contenu en 2020 au prix encore une fois d'efforts significatifs. Si vous avez des questions sur les chiffres, n'hésitez pas à demander des explications aux membres du Conseil économique. Les comptes de la Paroisse, c'est l'affaire de tous, de chacune et de chacun de nous !

Aussi, nous n'avons pas d'autre choix de faire de nouveau appel à votre générosité pour venir en aide à votre paroisse et soutenir votre église et ses responsables. Votre paroisse pour pouvoir continuer à faire vivre dans la foi, sa communauté dont vous êtes membre, a besoin de vous autant que vous avez besoin d'elle. Comme chaque année nous ne fixons pas de date de versement. Nous vous assurons de notre reconnaissance et de notre amitié.

Père Guénaël FIGAROL
Curé de la Paroisse
Père John Britto AMALRAJ
Auxiliaire Pastoral
et les membres du Conseil Paroissial
pour les Affaires Economiques (CPAE).*

*
Liste des membres du Conseil Paroissial pour les Affaires Economiques afin que tous puissent savoir à qui s'adresser :

Père Guénaël FIGAROL	Andrée COHIGNAC	Marie-Anne DAOUPHARS
Pierre-Olivier de GOUVILLE	Gilles GAUDIN	Alain GILLOUARD
Marcel GUILMOIS	Roger HERFRAY	Louis MILAN
Didier REULOS	René SEGRETAIN.	